Course d'obstacles pour la validation des stagiaires

Chronique d'un échec annoncé

Le kit du parfait stagiaire

Les stagiaires du second degré ont reçu un joli cadeau pour leur entrée dans le métier : un DVD paternaliste «La classe côté professeur» censé leur permettre d'aborder le métier d'enseignant de façon sereine et qui les a suivis tout au long de leur année de formation. Quelques professeurs, principaux d'établissements, et un formateur «Tenue de classe» de l'Académie de Créteil leur y livrent leurs recettes miracles et panoplie de conseils pratiques, pour éviter les situations «chahutogènes, sans stigmatiser les chahuteurs», pour être un bon enseignant carré, sympa mais qui serre la vis, exigeant, authentique, calme, serein et ponctuel ! On leur propose aussi quelques solutions pour s'en sortir : «ne pas avoir honte de déballer ses problèmes, car tout le monde fait des erreurs» ! Une formation accélérée qui laisse rêveur... Zénitude et peace and love : la solution pour devenir un super prof en 1H30 !

Une formation au rabais

La formation d'accompagnement des stagiaires, tout au long de l'année, répartie sur 14 journées et 4 séminaires de 2 jours et demis, précédée d'un «temps d'immersion sur le terrain et d'une connaissance de l'environnement institutionnel de proximité», s'organise en 3 phases :

❒ une formation d'accompagnement au «coeur du métier» qui consiste à concevoir, analyser son enseignement et à construire son autorité

❒ une autre, élargie à la «prise en compte d'enjeux de politique éducative» (socle commun, réforme du lycée, utilisation des TICE)

❒ enfin une dernière autour des «connaissances non maîtrisées» (violences scolaires, gestion de situations difficiles, prise en compte des élèves à besoins spécifiques).

Les formations plus disciplinaires tournent souvent en séances de café-commères, pendant lesquelles les stagiaires échangent entre eux. Certains formateurs se disent prêts à jeter l'éponge, complètement dépassés par la réforme.

Validation : le retour des compétences (encore)

La validation sera prononcée par une commission qui se réunira fin juin ou début juillet. Elle examinera les 3 rapports effectués par le chef d'établissement, l'inspecteur et le conseiller pédagogique. Ce dernier a reçu une grille d'évaluation à cocher et à rendre avant les vacances de printemps. Il a 10 compétences à évaluer, prenant en compte des critères aussi vagues que subjectifs. En voici quelques exemples : son stagiaire agit-il en *«fonctionnaire de l'Etat, de façon éthique et responsable» ? «A-t-il une bonne culture générale» ? «Coopère-t-il avec les parents et les partenaires de l'Ecole» ? «Est-il capable de se former et d'innover»* ?!!!

Nantis de leur nomination dans une nouvelle académie (souvent difficile), pourvus d'une formation accélérée et inadaptée, les stagiaires sont débordés par un service à temps complet et surchargés par la préparation de leurs cours bricolés parfois en catastrophe. Dans quelques mois, les cobayes de la nouvelle réforme pourront enfin profiter de vacances bien méritées!

SUD Education a dénoncé dès sa mise en place la réforme de la mastérisation. Puis s'est mobilisé aux côtés des stagiaires dès le début en dénonçant leurs conditions de formation. A l'heure des bilans, on ne peut que constater avec stupeur le mépris de l'Institution pour ces jeunes professeurs débutants et motivés, qui ont déjà dû perdre une partie de leurs illusions...

Lycée : les revendications de Sud éducation

L'organisation du temps de travail

▼ Le maintien d'horaires nationaux, d'un volume suffisant pour permettre une transmission des savoirs sans lesquels ne peuvent exister ni réflexion critique ni acquisition de méthode ou d'autonomie.

▼ Un temps de concertation des équipes éducatives, équivalent dans les emplois du temps à des heures devant élèves, et un travail en commun avec les COP en nombre suffisant, avec des missions et le statut de fonctionnaire d'État garantis.

▼ La possibilité pour les équipes de dégager du temps disciplinaire pour la mise en place d'une pédagogie de projet, sur la base du volontariat, permettant une politique d'ouverture culturelle.

▼ La réduction des horaires des personnels pour tenir compte des pénibilités et des réalités locales (établissements classés, services des personnels de remplacement sur plusieurs établissements).

L'organisation des séries et filières

● Un meilleur équilibre des horaires des disciplines par niveau, par séries et filières, avec moins de détermination précoce et un rapprochement des enseignements des 3 lycées, sans concurrence entre ces filières.

● Des passerelles rétablies et renforcées entre les différentes voies et filières. Les élèves ne doivent pas être pénalisés par une erreur d'orientation.

● Une seconde vraiment indifférenciée avec le maintien d'un tronc commun incluant les SES et avec des horaires nationaux devant permettre toutes les poursuites d'études. Nous proposons par ailleurs que les SES et la philosophie soient enseignées dans toutes les classes du cycle terminal.

L'organisation de la classe
Horaires

■ Pas de remise en cause du groupe classe, qui doit constituer un lieu de solidarité entre les élèves.

■ Le volume horaire élève doit rester globalement le même, mais avec une réduction du temps de cours en classe entière au profit de séances en groupes réduits, du tutorat et de plages d'aide au travail pour ceux qui en ont besoin. L'emploi du temps des élèves doit laisser la place à des plages de repos quotidiens et de vacances.

■ Initiation à la recherche interdisciplinaire de la seconde à la Terminale pour permettre aux élèves de dépasser le cadre disciplinaire tout en favorisant un travail plus autonome et en équipe en vue de faciliter le passage en premier cycle universitaire.

Effectifs

▲ Des effectifs par classe adaptés aux besoins : un maximum de 25 élèves par classe en lycée général et technologique par exemple.

▲ Constitution de petits groupes d'élèves dans le cadre du groupe-classe afin de permettre à leurs enseignants d'intervenir sur les contenus et les méthodes dans le cadre des enseignements : remédiation, apprentissages, expression orale pour un suivi plus individualisé des acquis de l'élève. Nous sommes bien sûr totalement opposés à la suppression de tous les 1/2 groupes nationalement définis dans la seconde Chatel. Des dédoublements systématiques sont nécessaires en langues.

Et le baccalauréat ?

◆ Nous souhaitons, dans le système actuel, le maintien du bac comme examen national protégeant des inégalités régionales ou de toute autre forme de discrimination. Mais nous pensons important de réfléchir à des modalités d'évaluation privilégiant davantage l'autonomie des élèves. Il doit rester le diplôme correspondant au premier grade universitaire.

◆ Nous exigeons, pour cela, la suppression d'APB (Admission Post Bac) qui donne aux universités un outil pour sélectionner les étudiants, y compris dans les filières jusqu'alors non sélectives, dans le contexte de la suppression de la sectorisation des universités.

éducation Sud 29

Union Syndicale Solidaires

Avril 2011 supp num 103

Brest 2 Rue Amiral Nielly ✆ 02 98 05 12 93. **Quimper** 33 Av.de la Libération, ✆ 02 98 53 04 16, sud.education29@laposte.net
Permanences à Quimper et à Brest, les mardi et jeudi, vendredi **visitez notre site : http://sudeducation29.infini.fr/**

Réformes tous azimuts en lycée

Contre les régressions pédagogiques Pour un autre lycée

Quelle analyse portons-nous sur l'évolution du lycée ? 80% d'une classe d'âge accède désormais au bac et 70% l'obtient. Mais derrière ce paravent, derrière la multiplication des pseudo dispositifs d'aide, derrière les projets de discrimination positive (partenariats avec Sciences Po ou autres écoles de commerce, associations "bénévoles"), il est de plus en plus difficile aux élèves issus des classes populaires d'accéder aux études supérieures et aux filières dites « d'excellence ».

Démocratie et ségrégation sociale

La démocratisation quantitative n'est pas une démocratisation qualitative, si bien que l'on peut se demander si le tassement du pourcentage des classes d'âge qui obtiennent le Bac, pointé dans les médias et le discours de certaines organisations syndicales, est bien le principal problème. En effet, la démocratisation ne s'est pas accompagnée d'une diminution de la ségrégation sociale. Les chiffres du baccalauréat soulignent ainsi que près de la moitié des lauréats ayant obtenu un bac technologique ou professionnel sont massivement issus des classes populaires. La réussite dans le supérieur est aussi plus difficile pour une majorité de ces nouveaux lycéens. Le recul de la proportion de fils d'ouvriers et d'employés dans les classes préparatoires aux grandes écoles en témoigne. Cet aspect est renforcé dans les lycées des quartiers populaires par une ségrégation spatiale selon l'aire sociologique de recrutement des lycées. La suppression de la carte scolaire depuis la rentrée 2008 accentue encore cette tendance à la ghettoïsation.

Des changements indispensables

Ces difficultés que le lycée général et technologique éprouve à faire réussir, jusqu'au baccalauréat, et surtout au-delà du baccalauréat, le plus grand nombre de jeunes, en particulier ceux issus des classes populaires, montrent que des changements sont indispensables. Mais pas ceux de l'actuelle réforme Chatel.

Des revendications immédiatement opérantes, et d'autres plus lointaines

Nous savons bien qu'une transformation profonde du lycée ne pourra intervenir qu'avec la transformation de la société à laquelle nous aspirons. Dans cette société, chacun devra être en mesure de participer aux processus de décision et donc maîtriser les connaissances le permettant. La mise en place d'un lycée véritablement polyvalent répondrait à cette nouvelle organisation de la société. Mais pour l'heure, inévitablement, la division des trois voies du lycée se maintiendra et elle continuera de répondre aux besoins de la société et du système économique capitalistes.

Vers une transformation sociale

Mais dans cette société inégalitaire, nous devons agir pour que le lycée permette au plus grand nombre d'accéder dans les meilleures conditions à ce qu'on appelle la «culture légitime». On aurait tort de penser que la seule question pédagogique permettrait de résoudre la question des inégalités sociales, comme ont pu le faire croire les sciences de l'éducation qui ont imposé ce discours, relayé par certaines organisations syndicales depuis les années 70.

C'est pourquoi nos critiques, notre réflexion et les revendications qui en sont issues (page 4) portent aussi sur les horaires et les structures pour construire un lycée démocratique et égalitaire, qui doit contribuer à abolir les inégalités sociales. Donc aussi à favoriser l'avènement d'une autre société !

Chatel, le discret dégraisseur du mammouth

Après les lycées professionnels déjà étrillés ces dernières années, c'est au tour des lycées généraux et technologiques d'affronter la vague des 4800 suppressions de postes prévus pour 2011, alors que le "président des riches" et son ministre de l'Education parlaient en 2009 d'une "réforme à moyens constants" dans leur novlangue.

Lycées généraux et globalisations concurrentielles

A la suite de la classe de seconde dont un bilan critique est déjà en cours (cf article sur le rapport de l'inspection générale, page 3), la réforme s'attaque à la rentrée prochaine aux classes de première des séries générales à la manière du "*levier de suppressions d'emplois*" qu'elle a pour raison d'être intrinsèque. Ainsi, la mise en place d'un tronc commun de première sans limite d'effectifs entre les séries L, ES et S s'accompagne d'une globalisation des moyens : la dotation horaire n'est plus attribuée par classe, mais pour un effectif de 35 élèves. En lieu et place des groupes diversifiés par série et par équipe enseignante, des mixages d'élèves de séries différentes sur 18h en tronc commun de français, histoire-géo, ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale), LV1 et LV2, TPE (Travaux Personnels Encadrés), EPS et aide personnalisée s'accompagnent d'une globalisation des moyens. Ils rendent aussi inéluctables la mise en concurrence entre matières pour l'obtention des heures ponctionnées sur les enseignements habituels, ainsi que la suppression de divisions.

Un nivellement par le bas !

Selon le Rectorat de Rennes, on réduirait l'inégalité en réduisant l'offre pour tous au minimum. De fait, on nivelle sans vergogne par le bas, au détriment des élèves de milieu modeste pour qui l'école est le vecteur principal d'accès à la connaissance, à la culture et à la formation. Les éléments positifs du système actuel (pourtant déjà structurellement inégalitaire et injuste) sont menacés ou disparaissent comme les dédoublements, des choix variés d'enseignements, des possibilités de travail en équipe et des contenus pédagogiques riches et exigeants. L'autonomie des lycées produit un écart croissant entre les lycées de centre-ville et ceux des banlieues populaires, la concurrence entre collègues et aiguise les rivalités au détriment de tout projet d'équipe : cette autonomie reste purement managériale sans aucune ambition pédagogique !

Traitement de choc pour la voie technologique

Dans la voie technologique, on peut bien qualifier de "jeu de massacre" la refonte des séries STI et STL. D'une vingtaine de spécialités, on passe à deux seuls bacs avec la reconversion forcée de collègues dont la discipline.

En STI 2D (Développement Durable) l'enseignement technologique devient généraliste et les profs "mécaniciens" deviennent compétents en électronique, electrotechnique et génie civil en 12 journées de "formation" préparées dans l'urgence. Les collègues sont inquiets pour les plus optimistes et paniqués pour les autres à l'idée d'enseigner en STI2D à la rentrée prochaine. Beaucoup demandent leur reconversion en Maths ou en Techno collège. Ce nouveau bac s'adresse à des élèves qui envisagent de continuer jusqu'en Master 2 ! Quid du public recruté jusque là en STI qui s'arrêtait en géneral au BTS ? N'y aurait-il pas double emploi avec l'actuel Bac S, option SI ? A la création des Bac Pro 3 ans, nous avions annoncé la mort des Bacs Technologiques... L'avenir est en train, malheureusement, de nous donner raison.

La mise à mort du mammouth

La réforme STI-STL vise 9000 suppressions de postes. Les outils institutionnels adéquats s'installent discrètement mais durablement dans le paysage pour casser le statut des fonctionnaires : appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire (J.O du 30/07/10), loi de mobilité des fonctionnaires (J.O du 16/11/10), création de postes à profil et tout ce qui émerge des dispositifs CLAIR/ ECLAIR) pour mettre au pas les indociles, sous menace de licenciement.

Voilà donc les collègues des filières techno pionniers de la dernière modernité en matière de management des ressources humaines, pour la mise en pratique du funeste projet du dégraissage du mammouth cher à Claude Allègre. Un sort assurément peu enviable mais qui a vocation à être très partagé. A moins que... !?

Réforme de la procédure d'admission en 1ère ST2S

Une négation des choix d'orientation et de notre mission de service public !

En pleine période des conseils de classe du second trimestre, le rectorat de Rennes vient d'informer la communauté éducative des nouvelles modalités d'admission en première ST2S (Sciences et techniques sanitaires et sociales). Le rectorat se refusant à ouvrir autant de classes de première que nécessaire pour intégrer les élèves de seconde, les admissions seront contingentées. Jusqu'à présent, les élèves étaient admis en classe supérieure au vu de leurs résultats par le conseil de classe.

Le retour des compétences

Désormais, puisqu'il y a un numerus clausus, il faudra en plus que les équipes pédagogiques classent les élèves, par le biais des moyennes obtenues (mais uniquement celles des 2 premiers trimestres, et que pour les disciplines scientifiques et littéraires. Quid de la LV2, de l'EPS et des enseignements exploratoires comme ST2S ou biotechnologie ?) mais aussi sur les critères plus vagues de cinq «compétences» auxquelles les enseignants attribueront des notes entre 5 et 20. Vu la concurrence entre les établissements publics et privés, on peut craindre une dérive de «à qui mettra les meilleures notes» sur des critères aussi vagues que «*compétences relationnelles*», «*compétences à communiquer*», «*curiosité pour les faits de société*»... Le poids de ces notes de compétences sera deux fois plus important que l'ensemble des notes disciplinaires réunies.

Un manquement de l'Etat à la parole donnée

Les élèves et leur famille viennent donc d'apprendre, en cours d'année scolaire, que désormais, ils ne seront plus admis en première ST2S sur leurs résultats scolaires mais en fonction de leur rang de classement. L'admission devient un concours ! Et donc, des élèves admis par leur conseil de classe en première n'auront pas automatiquement une place ! Vers quelle filière, vers quelle structure vont-ils se retourner ? Cette réforme tombe en fin de 2ème trimestre : le rectorat bouleverse les règles en milieu d'année, c'est inacceptable pour les élèves et leur famille.

SUD éducation dénonce cette négation de la mission de service public de l'Ecole laïque qui se doit d'accueillir tous les élèves, dès lors que leur niveau est compatible avec leur choix d'orientation. Et l'administration doit pour cela donner aux établissements des moyens pour fonctionner !

Réforme en classe de seconde

Puisque c'est l'Inspection générale qui le dit ...!!

Un an après la publication au J.O des textes sur la " réforme " des lycées par le ministère, six mois après la rentrée 2010 qui a vu l'entrée en lice dans les classes de seconde des enseignements d'exploration, de l'accompagnement personnalisé, du tutorat, de l'autonomie des établissements, des conseils pédagogiques... et des suppressions de postes, le ministre vient de vanter tout cela comme une "*vraie révolution pédagogique"* lors de la présentation du rapport de l'Inspection Générale le 15 Mars dernier, sur "*le suivi et la mise en œuvre de la réforme des lycées d'enseignement général et technologique*".

En vérité, Luc Châtel parie davantage sur un effet d'annonce médiatique que sur un examen public des retombées véritables des mesures adoptées, dans la mesure où ce rapport démontre très clairement que ses objectifs officiels sont très loin d'être atteints, et que sa mise en œuvre est d'une grande fragilité. Sur quatre axes majeurs, enseignements d'exploration, accompagnement personnalisé, autonomie des établissements et pilotage de la réforme, l'Inspection Générale décrit une situation globale que les enrobages de notre ministre communicant visent à passer sous silence.

Conservatisme, concurrence, inégalités

D'abord, les enseignements d'exploration (EE) devaient améliorer l'orientation des élèves et contribuer à une seconde vraiment indifférenciée. L'Inspection Générale (dite IG dans la jargon) pointe le maintien d'une logique de pré-détermination où le choix de MPS ou SES (Sciences Economiques et Sociales) et PFEG (Principes Fondamentaux d'Economie et Gestion) restent dictés par le projet d'orientation future des élèves malgré la non-prise en compte de l'évaluation des EE dans les décisions officielles des conseils de classe. Ce dernier point est aussi sévèrement critiqué par les enseignants qui se trouvent souvent déstabilisés dans leur relation avec leur classe dans un système éducatif profondément imprégné par la culture de la note.

L'IG relève encore une utilisation par les établissements des choix d'EE pour reconstituer des classes à profil, et pour se livrer à une mise en concurrence entre eux à partir d'une offre variable dans son volume et sa structure (une "généraliste" et l'autre plus "technique ou tertiaire"). En outre, on peut remarquer que plusieurs EE n'ont de dispositif innovant que le nom, comme les Principes Fondamentaux d'Economie et Gestion (PFEG) ou les Sciences Economiques et Sociales (SES) qui ne sont que la relégation d'enseignements auparavant optionnels et maintenant dénaturés dans leur programme ainsi que privés d'une bonne part de leur volume horaire antérieur.

Promesses du ministre et déception des élèves

Au sujet de l'Aide Personnalisée (AP) et du tutorat, le rapport est encore plus critique. Le terme de "*très grande difficulté*" ressort dans le cadre de la réduction de moyens et de l'application de programmes nouveaux et jugés contradictoires avec l'AP. Les lycéens ne ménagent pas leurs critiques sur cette AP qui ne répond pas à leurs besoins, sans aucune personnalisation et sur des contenus nouveaux et parfois encyclopédiques qui leur échappent. Et les enseignants posent le problème de l'égalité entre élèves car chaque équipe définit son contenu d'AP dans un fourre-tout global allant du cours disciplinaire à la méthode abstraite. Le lien est établi entre la déception des élèves et l'absence de réponse aux difficultés disciplinaires qui ne sont plus prises en compte. Sur les difficultés à mettre en place sans moyens suffisants un enseignement transversal des méthodes, le ministre s'est contenté le 15 mars d'envisager une "mutualisation des bonnes pratiques" sur un site de formation développé par l'Institut National de Recherche Pédagogique, autant dire préserver l'usine à gaz en mettant en avant les succès qui lui remontent !

Autonomie et "paix sociale"

Quant à l'autonomie des établissements, diversification rime avec complexification, dégradation des conditions de travail, mise en concurrence des disciplines et conflits en germe sont explicitement mentionnés. Pour coller aux besoins des élèves, plus de la moitié des lycées ont opté pour des barrettes plus ou moins généralisées en Langues, EE et AP, mais au prix de casse-têtes pour les directions chargées des emplois du temps et d'une surcharge horaire pour les élèves qui ont parfois des journées à 9h de cours et 1h de pause-déjeuner, et des cumuls allant jusqu'à 33 ou 35h de cours hebdomadaires en sections européennes.

La répartition des heures globalisées d'enseignement est laissée au libre-arbitre des établissements, avec son lot d'enjeux professionnels et concurrentiels entre collègues et entre disciplines, la réforme étant pour l'instant surtout utilisée pour préserver des postes (jusqu'à quand ?). On peut relever que beaucoup de lycées signalent ouvertement que le but de "préserver la paix sociale" préside à leur ventilation interne des heures, on imagine bien la teneur des ambiances entre collègues derrière les euphémismes d'usage. Pour le reste, les conseils pédagogiques jouent très diversement leurs rôles et le professeur principal se mue quasiment en nouveau métier de cadre intermédiaire entre la direction et les collègues compte tenu de ses missions pivot dans la mise en pratique de la "révolution pédagogique" chère au ministre.

Un manque de moyens criant

Enfin, l'IG relève que le pilotage de la réforme par l'Institution pâtit du manque de moyens, et des résistances internes liées aux suppressions de postes induites. En particulier, les pages 40 à 43 montrent que l'implication de l'administration rectorale dans l'accompagnement des proviseurs et des IPR a été variable et parfois minimale sous prétexte de "souplesse". Signalons par ailleurs le fait que le SNPDEN (Syndicat majoritaire des chefs d'établissements) a dénoncé le 14 mars dernier l'irrespect des textes règlementaires sur les lycées dans un certain nombre d'académies, pour la préparation de la rentrée 2011.

Un déni de réalité

Selon le site internet du Café Pédagogique du 16 mars, les réponses du ministre à ce rapport alarmant se sont bornées à privilégier une formation à l'AP sans revenir sur la réduction des moyens consacrés à la dite AP, et l'accélération des contrats d'objectifs entre académies et ministère, et entre académies et lycées.

L'ironie du sort est dans le constat de la concordance de la situation avec les mises en garde que nous avions formulées il y a déjà un an sur cette illusoire réforme. Il n'est pas banal qu'un article publié dans la presse de SUD éducation appuie son argumentation sur un rapport de l'Inspection Générale, pour exprimer son rejet des orientations actuelles prises par le pouvoir en place. Il suffirait de relire nos articles de Février et Mars 2010 sur ce qui se préparait à travers l'EPLE et les conseils pédagogiques, la pénurie de moyens, pour saisir toute la logique des problèmes, et l'absence originelle de réponse à la demande unanime d'amélioration des conditions de travail et d'études des enseignants et des élèves.

A l'image de l'ensemble des mesures des révisions générales des politiques publiques, emblème du sarkozysme, l'Education Nationale n'échappe pas à ses travers notoires : mépris des corps intermédiaires, dogmatisme idéologique et démagogie galopante au plus haut niveau. A tout cela, le ministre de l'éducation vient d'ajouter un autre symptôme inquiétant : le déni de réalité... à moins qu'un élan collectif, des oppositions soudées et construites entre équipes éducatives et usagers ne le ramènent énergiquement à la réalité sociale. C'est là tout le mal qu'on lui souhaite.